

Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie

Fiche n° 3.23
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Le projet consiste à développer des actions, tant d'information que de sensibilisation, auprès des Cinaciens quant à l'impact énergétique de leur mode de vie sur leur environnement et sur leur budget ainsi qu'à les accompagner dans leurs démarches d'économie d'énergie. Les actions permettront de songer à la diversification des productions d'énergie (biométhanisation, solaire, ...) ainsi que de repenser le système de distribution de ces énergies (communautés d'énergie), par le biais de conférences, de large diffusion à travers les canaux de communication communaux (Bulletin communal, réseaux sociaux, ...).

En effet, que ce soit le changement climatique, la nécessité de décarbonation des modes de vie ou encore l'augmentation du coût de l'énergie, les Cinaciens sont tous confrontés à des nouveaux enjeux face auxquels il faut réagir.

Un groupe de travail composé de mandataires, d'agents communaux et de citoyens désireux de s'investir bénévolement en faveur des économies d'énergie sera constitué afin de coordonner les différentes actions.


2. Justification du projet

Lors des différentes consultations citoyennes et du Groupe de Travail « Energie » sont ressortis plusieurs besoins majeurs en termes d'énergie :

- Besoin d'adapter la collectivité à l'augmentation du risque climatique et énergétique
- Besoin de sensibiliser et d'informer la population quant à ces changements et risques
- Besoin de prendre en compte la dimension énergétique du développement territorial
- Besoin de repenser son mode de vie « confortable » (développer et encourager les modes de déplacements doux afin de ne plus devoir dépendre constamment de la voiture et donc des énergies fossiles)

L'augmentation du coût de l'énergie est l'occasion de sensibiliser les habitants sur les comportements et les moyens permettant de réaliser des économies.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique
3.1	Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)
3.2	Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique
3.3	Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)